

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois... 12 f.
Six mois... 22
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX

Le Nord de la France :

Trois mois...
Six mois...
Un an...

ANNONCES : 15 cent.

RÉCLAMES : 25 cent.

On traite...

ROUBAIX, 23 JUILLET 1870

Nos correspondants parisiens nous ont télégraphié ce matin le document suivant :

PROCLAMATION DE L'EMPEREUR AU PEUPLE FRANÇAIS

Il y a dans la vie des peuples des moments solennels où l'honneur national, violemment excité, s'impose comme une force irrésistible, domine tous les intérêts et prend seul en mains la direction des destinées de la patrie.

Une de ces heures décisives vient de sonner pour la France.

La Prusse, à qui nous avons témoigné, pendant et après la guerre de 1866, les dispositions les plus conciliantes, n'a tenu aucun compte de notre bon vouloir, de notre longanimité. Lancée dans une voie d'envahissements, elle a éveillé toutes les défiances, nécessité partout des armements exagérés, et fait de l'Europe un camp où règnent l'incertitude et la crainte du lendemain.

Un dernier incident est venu révéler l'instabilité des rapports internationaux, et montrer toute la gravité de la situation. En présence des nouvelles prétentions de la Prusse, nos réclamations se sont fait entendre ; elles ont été étudiées et suivies de procédés dédaigneux.

Notre pays en a ressenti une profonde irritation et aussitôt un cri de guerre a retenti d'un bout de la France à l'autre. Il ne nous reste plus qu'à confier nos destinées au sort des armes.

Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées.

Quant à nous, nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garantisse notre sécurité et assure l'avenir.

Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres.

Le glorieux drapeau que nous déployons encore une fois devant ceux qui nous provoquent, est le même qui porta à travers l'Europe les idées civilisatrices de notre grande Révolution. Il représente les mêmes principes ; il inspirera les mêmes dévouements.

Français ! je vais me mettre à la tête de cette vaillante armée qu'anime l'amour du devoir et de la patrie. Elle sait ce qu'elle veut, car elle a vu dans les quatre parties du monde la victoire s'attacher à ses pas.

J'emène mon fils avec moi, malgré son jeune âge. Il sait quels sont les devoirs que son nom lui impose ; il est fier de prendre sa part dans les dangers de ceux qui combattent pour la Patrie.

Dieu bénisse nos efforts ! Un grand peuple qui défend une cause juste est invincible !

NAPOLÉON III

Nous avons reçu aussi ce matin une dépêche ainsi conçue :

Strasbourg, 22 juillet, soir. (Officiel)

Cette après-midi, à quatre heures, les Prussiens ont fait sauter la culée de la rive droite du pont de Kehl. L'explosion a été épouvantable. Les tourelles du pont sont détruites. Les débris sont venus tomber jusque sur la rive française.

Les événements se précipitent et laissent peu de place à l'appréciation. Nous devons cependant consacrer quelques mots à la proclamation qu'on vient de lire. Elle est fière et digne d'un souverain français. On y retrouve ce mâle et beau langage que Napoléon III parlait si bien dans les premières années de son règne, au temps des Billault et des Moequet, mais qu'il semblait avoir désappris avec M. Rouher.

Ce qui nous frappe surtout dans cet important document, c'est la netteté des déclarations. La France entend respecter l'indépendance de l'Allemagne, et fait des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées.

Ces paroles seront entendues au delà du Rhin et feront plus pour le triomphe de la cause française que les plus éclatantes victoires. Les populations allemandes pourront comparer le ton calme et digne de la proclamation française avec les orgueilleuses et insolentes bravades de la Prusse. Elles jugeront et sauront sur qui doit retomber la responsabilité de la guerre.

Ayons donc confiance. Le vœu de Napoléon III sera entendu ; Dieu bénira les armées de la France, car elle a pour elle le bon droit et n'est pas animée d'une folle et coupable ambition.

J. REBOUX.

Le bureau du Corps législatif, suivi d'un grand nombre de députés, s'est rendu hier après de l'Empereur qui l'a reçu au Palais des Tuileries. M. le Président Schneider s'adressant à S. M. s'est exprimé en ces termes :

Sire,

Le Corps législatif vient de terminer ses travaux. Il a unanimement voté tous les subsides et toutes les lois qu'exigeait la défense du pays, donnant ainsi un témoignage éclatant de son patriotisme.

S'il est vrai que le véritable auteur de la guerre ne soit pas celui qui la déclare, mais celui qui l'a rendue nécessaire, il n'y aura qu'une voix parmi les peuples des deux mondes pour en faire retomber la responsabilité sur la Prusse qui, enivrée par des succès inespérés, encouragée par notre patience, par notre désir de conserver à l'Europe ses bienfaits de la paix a cru pouvoir conspirer contre notre sécurité et porter atteinte à notre honneur.

Sire,

Les vœux les plus ardents vous suivront à l'armée dont vous allez prendre le commandement, accompagné de votre fils, qui, devant les devoirs de son âge, apprendra à vos côtés comment on sert son pays.

Derrière vous, derrière votre armée habituée à porter si haut le drapeau de la France, toujours prête à la recruter, se tient debout la nation tout entière.

Remettez sans inquiétude la régence entre les mains de notre auguste Souverain.

A l'autorité que lui assurent les grandes qualités qu'elle a déjà déployées, l'Impératrice ajoutera la force que donnent aujourd'hui les institutions libérales si glorieusement inaugurées par Votre Majesté.

Sire,

Le cœur de la nation est avec vous et avec votre vaillante armée.

L'Empereur a répondu :

Messieurs,

J'éprouve une grande satisfaction, à la veille de mon départ pour l'armée, de pouvoir vous remercier du concours patriotique que vous avez donné à mon gouvernement.

Une guerre est légitime lorsqu'elle se fait avec l'assentiment du pays et l'approbation des représentants. Vous avez bien raison de rappeler les paroles de Montesquieu : le véritable auteur d'une guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire. Nous

(1) — Bien que le Journal de Roubaix ait publié ce discours hier, dans une seconde édition, nous croyons devoir le reproduire pour nos abonnés de Tourcoing et des environs qui ne le connaissent pas encore.

avons fait tout ce qui dépendait de nous pour l'éviter, et je puis dire que c'est la nation tout entière qui, dans son irrésistible élan, a dicté nos résolutions.

Je vous confie en partant l'Impératrice qui vous appellera autour d'elle, et les circonstances l'exigent. Elle saura remplir courageusement les devoirs que sa position lui impose.

J'emène mon fils avec moi. Il apprendra au milieu de l'armée à servir son pays.

Résolu à poursuivre énergiquement la grande mission qui m'est confiée, j'ai foi dans le succès de nos armes, car je sais que la France est debout derrière moi et que Dieu la protège !

L'allocution de M. Schneider a été plusieurs fois interrompue par des marques d'approbation énergiques.

Le discours de l'Empereur a été salué de bravos unanimes et de cris de : Vive l'Empereur !

La salle des Maréchaux était comble. Il y avait plus de 200 députés présents.

Le Journal officiel faisait bonne justice, hier de l'accusation de fausseté formulée par certaines feuilles officieuses de la Prusse contre les déclarations de M. le garde des Sceaux, concernant les télégrammes envoyés par M. de Bismarck aux cours européennes, pour souligner de la façon la plus injurieuse le refus du roi Guillaume de recevoir le représentant de la France. Aujourd'hui, dans une éloquent circulaire envoyée à nos agents diplomatiques, M. le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, rétorque, avec son habitude de logique et d'autorité, le système général de défense invoqué par la chancellerie prussienne pour donner un semblant de justification à ses errements dont l'incorrection est démontrée jusqu'à l'évidence par notre ministre.

Le document que nous reproduisons plus loin, d'après le journal officiel du Journal officiel aborde avec une logique toujours victorieuse les nombreux arguments mis en avant par les organes de M. de Bismarck aussi bien que par le gouvernement prussien lui-même. Que nos armées tiennent raison des soldats du roi Guillaume d'une manière aussi complète que les arguments de M. le duc de Gramont ont raison des déclarations imaginées à Berlin, et la Prusse n'aura jamais subi, même après Iéna, une défaite aussi écrasante. Grâce à la circulaire de M. le ministre des affaires étrangères, notre cause est moralement gagnée avant qu'elle ne le soit matériellement par nos troupes.

La première partie de la circulaire du chef de notre chancellerie embrasse, en l'éclairant, tout l'ensemble des menées mystérieuses et déloyales des conseillers du roi Guillaume, pour déplacer, depuis Sadowa au profit de la Prusse et au préjudice de la France l'équilibre de l'Europe. Au nombre de ces menées figurait en dernier lieu, celle ayant pour but de placer un prince prussien sur le trône d'Espagne, afin de faire revivre l'époque funeste où prévalut la politique odieuse de Charles-Quint. Les passages de la circulaire qui ont trait au récit de l'incident, sont surtout écrits avec fermeté souveraine, et font ressortir d'une manière ineffaçable, les tergiversations, les incohérences de langage et les contradictions évidentes des déclarations successives du roi de Prusse. Mais la circulaire ajoute à la lucidité de la narration, l'intérêt d'une révélation qui n'avait point encore été faite.

L'idée d'élever au trône d'Espagne un prince de Hohenzollern, n'était pas nouvelle, nous dit M. le duc de Gramont. Déjà au mois de mars 1869, elle avait été signalée par notre ambassadeur à Berlin, qui était aussitôt invité à faire savoir au comte de Bismarck comment le Gouvernement de l'Empereur envisagerait une éventualité semblable. M. le comte Benedetti, dans plusieurs entretiens qu'il avait eus à ce sujet, soit avec le chancelier de la Confédération du Nord, soit avec le sous-secrétaire d'Etat, chargé de la direction des affaires étrangères, n'avait pas laissé ignorer que nous ne pourrions admettre qu'un prince prussien vint à régner au-delà des Pyrénées.

Le comte de Bismarck, de son côté, avait déclaré que nous ne devions nullement nous préoccuper d'une combinaison que lui-même jugeait irréalisable, et en l'absence du chancelier fédéral, dans un moment où M. Benedetti avait cru devoir se montrer incrédule et pressant, M. de Thile avait engagé sa parole d'honneur que le prince de Hohenzollern n'était pas et ne pouvait pas devenir un candidat sérieux à la couronne d'Espagne.

Ainsi la candidature du prince Léopold de Hohenzollern était officiellement, solennel-

lement désavouée par le gouvernement de la Prusse dès le mois de mars 1869 ; ainsi le roi Guillaume en revenant sur la parole qui nous avait été donnée, ne se livrait pas seulement à un système d'équivoques, d'une honnêteté douteuse, mais, comme le dit si bien la circulaire, « nous adressait un véritable défi. » Que penser, dès lors, d'une telle duplicité, et comment la réprimer autrement que par la guerre ?

C'est ce que nous démontrons admirablement la circulaire de M. le duc de Gramont, qui restera comme un monument de vérité et de droiture dans les archives de notre chancellerie. (Correspondance Havas.)

Le Staatsanzeiger prussien nous apporte la traduction de la déclaration de guerre de la France ; nous nous empressons de la retraduire en français, en attendant que nous la recevions de Paris :

Le soussigné, chargé d'affaires de France, se conformant aux ordres de son gouvernement, a l'honneur de porter la communication suivante à la connaissance de S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté le roi de Prusse.

Le gouvernement de S. M. l'Empereur des Français, ne pouvant considérer le plan d'élever sur le trône d'Espagne un prince prussien comme une entreprise dirigée contre la sûreté territoriale de la France, s'est vu placé dans la nécessité de demander à S. M. le roi de Prusse l'assurance qu'une pareille combinaison ne pourrait pas se réaliser de son consentement.

Comme S. M. le roi de Prusse a refusé de donner cette assurance, et que, au contraire, il a déclaré à l'ambassadeur de S. M. l'Empereur des Français que, pour cette éventualité comme pour toute autre, il entendait se réserver la possibilité de consulter les circonstances, le gouvernement impérial a dû voir dans cette déclaration du roi une arrière-pensée menaçant la France ainsi que l'équilibre européen. Cette déclaration s'est aggravée encore par la notification faite aux cabinets du refus de recevoir l'ambassadeur de l'Empereur et d'entrer avec lui dans de nouvelles explications.

En conséquence, le gouvernement français a jugé qu'il avait le devoir de pourvoir sans retard à la défense de sa dignité et de ses intérêts lésés, et, décidé à prendre dans ce but toutes les mesures commandées par la situation qui lui est créée, il se considère, dès à présent, comme étant en état de guerre avec la Prusse.

Le soussigné a l'honneur, etc. Berlin, 19 juillet 1870.

Signé : LE SOURD.

BULLETIN DE LA GUERRE

La session législative est finie ; les députés rentrent dans leurs foyers ; l'Empire est libre !

La France, en cas de malheur, n'a plus la garantie de la présence du pouvoir électif. Le cabinet, qui a fait le plébiscite, va diriger exclusivement nos affaires intérieures pendant l'absence de l'Empereur, dont les forces peuvent trahir le courage, et pendant la régence de l'Impératrice.

Quant à l'Assemblée prussienne, immédiatement convoquée, elle siège en permanence. — Elle est ainsi en mesure de prêter à toute heure au gouvernement du roi, son appui moral, son influence sur la nation et son concours politique.

Quoi de plus douloureux et de plus poignant que l'obéissance passive de cette Chambre française, dont la majorité docile semble avoir été choisie dans le pays pour céder au moindre désir de la couronne ! Elle se précipite dans la servitude, selon la parole si vivante de Tacite, ruit in servitute, et elle oublie au dernier moment de pousser le cri de vice l'Empereur ! montrant ainsi par cette indifférence qu'elle servirait volontiers demain toute autorité qui se substituerait à celle de Napoléon.

Quant à l'esprit qui anime les Tuileries, un homme d'une malignité politique remarquable l'analysait hier d'un mot : « L'Empereur, me disait-il, pourrait être nommé « régent de l'empire, » et l'Impératrice, « général en chef de l'armée du Rhin. » Le souverain reste en effet calme, pacifique ; et un peu éteint. L'Impératrice, au contraire, est énergique, bouillante, courageuse ; elle ferait campagne. C'est elle qui a voulu que son fils « prit le mousquet, » et qui a particulièrement veillé à l'équipement militaire du petit prince.

A propos de mousquet, un incident de la Chambre de jeudi, dernière séance, m'impose le devoir de donner de mon chef, à M. Guyot-Montpavroux, quelques éclaircissements sur nos armes. Je n'aurai pas grand-peine à l'édifier plus

complètement que M. le comte Dejean, intérimaire du ministre de la guerre, qui s'est renfermé dans des généralités, au sujet des fusils transformés dont on arme la garde mobile.

Voici ce que le général Dejean aurait dû dire et ce qui est la vérité exacte. En 1857, une commission française fut chargée d'étudier à Berlin le fusil Dreyse, qui avait paru à l'Exposition de 1855. — Il fut décidé que ce fusil était une mauvaise arme ! Pourquoi ? Parce qu'elle n'avait ni portée ni pénétration.

Le rapport ajoutait : « La rapidité du tir entre les mains du soldat étant plutôt un danger qu'un avantage, etc. » Bref, on conclut à la conservation de notre fusil de munition rayé, et de la célèbre carabine Minié, de nos chasseurs à pied. Ces deux armes, en effet, offraient une trajectoire admirable, très-supérieure à celle du fusil prussien.

Or, quelles sont les armes que l'on a transformées pour en faire des fusils à répétition ? Ce sont celles-là. Et, chose curieuse, la transformation n'a nullement nui à la puissance de la portée et à leur pénétration.

Cela fait que le fusil à tabatière est par bien des soldats préféré au chassepot.

Le fusil Wendel, arme autrichienne, l'un des mieux réussis de l'Europe, est « à tabatière ; » au lieu de s'ouvrir sur le côté, il s'ouvre de bas en haut.

La seule différence qui existe entre le chassepot et notre « fusil de la commission » c'est que ce dernier est un peu « moins rapide ; » mais l'arme pour une longue campagne et pour des mains peu expérimentées, est plus solide que le chassepot. La cartouche est parfaite ; il n'y a aucun raté. Pour mon compte, si j'étais volontaire, je préférerais ce fusil dans nos rangs, à une boîte à musique trop perfectionnée qui demande à être jouée par un artiste de profession.

Si du reste, comme l'a dit le général, on peut fabriquer « trente mille chassepots par semaine, » il y en aura bientôt pour tout le monde.

A Kehl, — chose qui a saisi d'admiration et de confiance la garnison de Strasbourg, — on a essayé le chassepot d'une manière caractéristique, d'un côté à l'autre du Rhin. Le factionnaire français a abattu une pauvre sentinelle badoise sur la rive opposée !... Le poste Badois effaré est sorti, à fait à cette grande distance un feu bien nourri sur notre patrouille qui avait cessé de tirer... Les balles badoises sont tombées dans le Rhin... pas une n'a franchi... Le fait est de nature, on l'avouera, à renseigner agréablement l'armée française ; et l'on ose à peine, en présence d'un tel résultat, déplorer la mort instructive du factionnaire grand-ducal.

Tous les instruments pour vaincre ne nous manquent pas, les hommes non plus ; et de ces derniers à la guerre, « il n'en faut pas trop à la fois. »

Oui, il est nécessaire de pouvoir retrouver une armée au sein du pays, dans ses places, dans ses garnisons, dans ses forteresses, pour réparer des désastres ou pour opérer des diversions. Mais, pas de grandes masses, pas d'impedimenta pas d'hommes incomplètement formés et équipés.

Sous ce rapport, nous approuvons la sévérité disciplinaire avec laquelle on traite la garde mobile ; il n'est pas plus facile d'aller défendre la patrie que de jouer d'un instrument quand on n'y a jamais touché. Il ne suffit pas de s'asseoir devant le clavier d'un piano pour s'en servir. Nous approuvons aussi les restrictions apportées à l'organisation des francs-tireurs. Nous avons vu manœuvrer dans les Vosges cette excellente milice. Elle peut rendre dans ses propres montagnes de très grands services. Vosges, Alpes, Pyrénées devraient être garnies de ces précieuses gardes nationales isolées ; mais étendre les enrôlements serait détaturer le but proposé, et nuire aux engagements volontaires de l'armée, et même à ceux de la mobile.

Maintenant reprenons nos cartes, car un fait singulier se produit. Au moment où nous nous attendions à un gros engagement sur nos lignes de la Sarre, soit entre Luxembourg et Trèves, soit par une double trouée par St-Avold et Wissembourg, qu'apprenons-nous ?

Que les Prussiens semblent disposés à défendre mollement la première ligne de leurs forteresses, que Saarbrück paraît dégarni, que les rassemblements de Saarlsruhe n'auraient pas augmenté, que le ravitaillement de Trèves par Coblenz est assez lent, et que les forces de cette ligne semblent se replier sur Landau.

Nous ajoutons peu de foi à ces rumeurs reprises et propagées par les